L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI MATIN, 11 JUILLET 1882.

OFFICIEL.

Lois de l'Etat de la Louisiane.

PUBLIÉES PAR AUTORITÉ.

Session régulière de 1882.

Baton Rouge.

No 59] LOI

Pour pourvoir à un nouvel assessement des terres inondées ou autres propriétés atteintes par l'inondation.

Section 1—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que toutes les fois que des terres ou d'autres propriétés sont inondées par les eaux du Mississipi ou par celles de toute autre rivière, d'un lac, d'un bayou, ou par les eaux refoulées en arrière, il sera du devoir des assesseurs, dans les paroisses desquels sont situées ces terres ou autres propriétés, de les assesser de nouveau en les estimant à leur valeur réelle au comptant, et, en le faisant, ils tiendront soigneusement compte des dommages éprouvés par lesdites terres ou propriétés et de la dépréciation de valeur que l'inondation leur a fait subir.

Sec. 2—Il est de plus décrété, etc., Qu'il sera aussi du devoir des assesseurs dans tout l'Etat de procéder à ces nouveaux assessements, soit que le temps fixé par la loi pour l'enregistrement des tableaux d'assessement dans les greffes des cours et au bureau de l'Auditeur, soit expiré ou non; en cas de nouvel assessement, ainsi que Pordonne la présente loi, les assesseurs prépareront des tableaux supplémentaires des terres ou autres propriétés inondées, qu'ils enregistreront, le 1er août ou avant cette date, de la manière prescrite maintenant par la loi pour les tableaux généraux d'assessement. Il est bien entendu que rien dans la présente loi ne sera interprété comme affectant le mode d'assessement prescrit actuellement par la loi, ni le droit que possède chaqun de contester les assessements, conformément à la loi. Il est bien entendu aussi que la présente loi ne s'étend que toutes les terres ou propriétés inondées dans le courant de cette année (1882), seront assessées de nouveau conformément aux dispositions de la présente loi.

R. N. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.

GEO. L. WALTON,
Président par interim du Sénat.

Approuvé ce 30 juin 1882.

S. D. MCENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme:

WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

No 61.] LOI

Pour rappeler les sections [3] trois et [7] sept de l'acte No 120, approuvé le 10 avril 1880.

Section 1—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que les sections 3 et 7 de l'acte No 120, approuvé le 10 avril 1880, sont et demeurent par le présent abrogées.

R. N. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.

GEO. L. WALTON,
Président par interim du Sénat.

Approuvé, ce 30 juin 1882.

S. D. MCENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme:

WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

No 62] LOI

Pour amendar et décréter à nouveau l'Acte No 103, approuvé le 17 mars 1866, intitulé: Acte fondant un Asile de Soldats en Louisiane, et y attribuant une subvention, payable sur les revenus des années 1883 et 1884.

Sec. 1—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane,

Que l'Acte intitulé Acte fondant un Asile de Soldats, approuvé le 17 mars 1866, est amendé et décrété à nouveau, comme suit:

Que jusqu'à ce qu'il ait été acheté un emplacement convenable, et qu'il ait été élevé des bâtisses bien appropriées à l'accomplissement entier du projet qui forme l'objet de cet acte, il sera loisible, dans les limites de la ville de la Nouvelle-Orléans, ou aux environs, quelque local, afin d'y établir temporairement un "Asile de Soldats," destiné à recevoir et entretenir tout soldat de la Louisiane, estropié, ou autrement invalide, et ne recevant ni déjà de pension du gouvernement des Etats-Unis, et n'étant pas à la charge de celui-ci.

Sec. 2—Il est de plus décrété, etc., Que le dit Conseil d'Administrateurs, sous le nom et la dénomination de "Conseil de Directeurs de l'Asile des soldats de l'Etat de la Louisiane," chargé de la fidèle administration des affaires de la dite institution, est créé par la présente, et se composera de dix membres, comme suit: Le président, trois vice-présidents et un secrétaire-archiviste de l'armée du nord de la Virginie, et leurs successeurs, l'un desquels sera élu président par les membres du Conseil. Une majorité des membres du dit Conseil constituera un quorum pouvant expédier les affaires, et en l'absence du président, ils choisiront l'un d'entre eux pour agir comme président intérimaire. Ils se réuniront au moins une fois par mois, et aussi souvent encore que le président le jugera utile.

Sec. 3—Il est de plus décrété, etc., Que le dit Conseil de Directeurs aura le pouvoir d'établir tous statuts et réglements nécessaires à la conduite de la dite institution; aussi le pouvoir de passer tous les contrats nécessaires au loyer, à la construction et aux réparations des bâtiments appartenant à l'Asile en ce usage; il aura également pouvoir d'acheter un terrain pour y bâtir le dit asile, de nommer et de déplacer le surintendant, les femmes de charge, les médecins nécessaires, et tous les autres officiers et employés que le Conseil jugera utiles à la bonne administration du dit asile, et d'en fixer les appointements; de solliciter des contributions en argent ou en nature, d'accepter toutes donations, tous legs, par testament ou autrement, uniquement et exclusivement à l'usage et au bénéfice du dit asile; et de poursuivre et d'être poursuivi, et de plaider et de traduire en justice, dans toute action relative à l'asile. Pourvu que la personne élue Trésorier par le Conseil de Directeurs soit requise de fournir un cautionnement de cinq mille piastres [$5000] répondant du fidèle accomplissement de ses devoirs, aux termes de cet acte; lequel cautionnement devra être approuvé par le dit Conseil de Directeurs.

Sec. 4—Il est de plus décrété, etc., Que tous ceux qui demanderont à être admis dans l'asile, seront tenus d'établir, à la satisfaction du Conseil de Directeurs, qu'ils ont été soldats au service de la Louisiane; de produire, par documents authentiques, qu'ils ont été estropiés ou rendus invalides, au cours de ce service militaire; ou, que l'âge ou la maladie les a rendus infirmes; pourvu que, quand une personne sollicitera ainsi après du surintendant son admission sans s'être munie des pièces à l'appui requises, le surintendant l'admette provisoirement dans l'asile, et jusqu'à ce que ses droits à une admission permanente aient été examinés et qu'il en ait été statué par le Conseil de Directeurs.

Sec. 5. Il est de plus décrété, etc., Qu'il sera du devoir du Conseil de Directeurs d'adresser un rapport en exposé à la Législature, lors de la session régulière, sur la situation des affaires dudit Asile, y spécialant le montant des recettes et des dépenses, le nombre de pensionnaires reçus dans l'Asile, et le nombre de décès qui y sont survenus.

Sec. 6. Il est de plus décrété, etc., Qu'afin de mettre en vigueur les dispositions du présent Acte, la somme de cinq mille piastres [$5000] est appropriée; deux mille cinq cents piastres [$2500] sur les revenus de 1883, et deux mille cinq cents piastres [$2500] sur les revenus de l'année 1884, à prélever de tout argent au Trésor, non autrement approprié, et payables sur mandat du président dudit Conseil de Directeurs.

Il est de plus décrété, etc, Que cet acte sera en vigueur à partir de sa passation.

R. N. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.

GEO. L. WALTON,
Président par interim du Sénat,

Approuvé ce 30juin 1882.

S. D. MCENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme:

WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

R. N. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.

Le Courrier des Etats-Unis, du 7 juillet

Le nombre des immigrants débarqués à New-York pendant les premiers six mois de l'année courante s'élève au chiffre sans précédent de 278,153. Il était de 200,092 pour la même période de 1881, année où l'immigration avait déjà atteint des proportions inconnues jusqu'alors. La comparaison des deux semestres indique une augmentation de près de 40 pour cent pour celui de 1882.

M. West, ministre britannique à Washington, répondant à un reporter qui lui demandait s'il a reçu des instructions au sujet de la coopération du gouvernement britannique avec celui des Etats Unis pour la révision des lois réglant l'immigration, a dit n'avoir pas reçu d'informations officielles sur cette matière. Mais il a vu que le débat du parlement que des instructions doivent lui être envoyées par lord Granville, à la requête de M. Chamberlain, président de la chambre de commerce.

Il est probable que lord Grandville communiquera les vues de son gouvernement dès qu'elles seront arrêtées. L'opinion personnelle de M. West est qu'il serait très avantageux, tant pour les passagers que pour les compagnies de steamers, que les lois des deux pays fussent identiques.

HOSTETTER'S CELEBRATED STOMACH BITTERS

L'opinion unanime du public et du corps médical est que les Hostetter's Stomach Bitters ont un médicament des résultats sont prompts et complets. Ils rétablissent les fonctions du foie, dompent de la rigueur nux faibles, guérissent les affections des reins et de la vessie et hâtent la convalescence. C'est le grand spécifique contre les fièvres et le frisson. A vendre par les droguistes et marchands en général.

Hensford's Acid Phosphate pour l'alcoolisme.

Le Dr P. P. GILMARTIN, de Détroit, Michigan, dit: "J'ai trouvé cet acide très satisfaisant dans son effet, notamment dans la prostration que provoque l'alcoolisme.

Vins de la Californie.—M. A. M. Tourné, 19 rue Royale, vient de recevoir un assortiment très grand de vins de la Californie et d'articles alimentaires, assortiment sur lequel l'attention des familles est appelée. A propos, nous sommes priés de dire que M. Tourné part pour France aujourd'hui, et qu'en son absence son fils gérera la maison. Le public et les clients de la maison trouveront dans le fils un homme d'une courtoisie empressée et toujours prêt à remplir avec un zèle scrupuleux toutes les commandes qu'ils lui confieront, soit pour la ville ou pour les campagnes. Les articles de la maison Tourné sont tous de première qualité et de première fraîcheur.

piastres par mois, soixante-dix piastres [$70].

R. N. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.

GEO. L. WALTON,
Président par interim du Sénat.

Approuvé, ce 30 juin 1882.

S. D. MCENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme:

WILL A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

No 60] LOI

Faisant une allocation destinée à payer le déficit dû par l'Etat pour les années mil huit cent quatre-vingt, mil huit cent quatre-vingt-un et mil huit cent quatre-vingt-deux.

Section 1—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que la somme de six mille trois cent cinquante-une piastres et vingt-huit cents [$6,351 28] est par la présente allouée sur tous fonds au Trésor de l'Etat, non autrement appropriés, et provenant des revenus de l'année mil huit cent quatre-vingt, pour payer le déficit du dit par l'Etat; le dit montant devant être divisé et approprié, comme il est pourvu plus haut, aux objets suivants, à savoir:

Pour payer le déficit dû aux assesseurs de la paroisse d'Orléans pour l'année mil huit cent quatre-vingt, sept cent quatre-vingt onze piastres et vingt-huit cents [$791 28].

A TIRER DU FONDS GÉNÉRAL.

Cent trente et une piastres et quatre-vingt-huit cents [$131 88].

DU FONDS DES ÉCOLES.

Cent trente et une piastres et quatre-vingt-huit cents [$131 88].

DU FONDS D'INTÉRÊT.

Trois cent quatre-vingt-quinze piastres et soixante-quatre cents [$395 64].

DU FONDS GÉNÉRAL DES INGÉNIEURS

Deux cent cinquante piastres [$250]

DU FONDS GÉNÉRAL

pour payer les émoluments du Député en chef de l'enregistrer des votants, paroisse d'Orléans, trois cents piastres [$300].

Pour payer les émoluments du Messager de l'enregistrer des votants de la paroisse d'Orléans, quatre cent quatre-vingts piastres [$480].

Pour payer les frais du concours en consolidant certaines obligations en vertu de l'acte 104 de 1880, mille piastres [$1000].

Pour payer la somme empruntée de l'Agent Fiscal, afin de mettre à exécution l'acte numéro 104 de 1880, deux mille cinq cents piastres [$2500,] sur le fonds d'intérêt et de rachat de Bons de cinq piastres [5]—pour payer à Joseph Liula loyer de magasin pendant huit mois à trente-cinq piastres [$35] par mois [$280].

Sec. 2—Il est de plus décrété, etc., Que la somme de six mille cinq cent soixante-six piastres et vingt-deux cents [$6,566 22] est par la présente alloué sur tous fonds au trésor de l'Etat, non autrement approprié, et provenant des revenus de l'année ; mil huit cent-quatre-vingt-un, pour payer le déficit dû par l'Etat; le dit montant devant être divisé et approprié, comme il est prescrit plus haut, aux objets suivants, à savoir:

Pour payer le déficit dû aux assesseurs de la paroisse d'Orléans pour l'année mil huit cent quatre-vingt-un.

SUR LE FONDS GÉNÉRAL [$2500].

Deux cent cinquante piastres [$250].

SUR LE FONDS DES ÉCOLES.

Deux cent cinquante piastres [$250].

SUR LE FONDS DE L'INTÉRÊT.

Sept cent cinquante piastres [$750].

SUR LE FONDS GÉNÉRAL DES INGÉNIEURS.

Deux cent cinquante piastres [$250].

Pour payer les émolumens du député en chef de l'enregistreur des votants, paroisse d'Orléans, trois cents piastres [$300].

Pour payer les émolumens du messager de l'enregistreur des votants, paroisse d'Orléans, quatre cent quatre-vingt piastres [$480].

SUR LE FONDS GENERAL.

Pour payer les dépenses contingentes du Bureau de Liquidation, sur le fonds des taxes à intérêt, deux mille cinq cents piastres [$2500].

Pour payer le shérif civil de la paroisse d'Orléans, pour service à la Cour Suprême jusqu'au 1er juin 1881, cinq cent cinquante-cinq piastres [$555].

Pour payer les assesseurs de paroisse ci-après pour recensement de jeunes gens:

1[Jne T. Young, Est Baton Rouge, cent quatre-vingt quatre piastres trente six cents [$184 36].

D. F. Settoon, Tangipahoa, quatre-vingt-seize piastres soixante-neuf cents [$96 69].

J. S. Cravens, Est Feliciana, cent trente-sept piastres vingt-cinq cents [$137 25].

Pour payer B. R. Rogers, greffier de la Cour Suprême de Opelousas, pour papeterie, trente-deux piastres quatre-vingt douze cents [$32 92].

Pour payer J. Abat, notaire, dix piastres [$10].

Pour payer Spencer et White, pour service professionnels dans l'affaire de Hart contre Borke, trésorier, trois cent cinquante piastres [$350].

Pour payer à Joseph Liula, loyer pendant huit mois à trente-cinq piastres par mois, quatre cent vingt piastres [$420].

Section 3—Il est de plus décrété, etc., Que la somme de deux mille trois cent vingt-cinq piastres [$2,325] est par la présente allouée sur tous fonds au Trésor de l'Etat, non autrement approprié, et provenant des revenus de l'année 1882, pour payer le déficit dû par l'Etat; le dit montant devant être divisé et affecté, comme il est pourvu plus haut, aux objets suivants, à savoir:

Pour payer les frais du Bureau de Liquidation, du 1er janvier 1882 au 1er juillet 1882, douze cent cinquante piastres, sur le fonds d'intérêts [$1250].

Pour dépenses encourues à consolider certaines obligations, en vertu de l'acte 104 de 1880, du 1er janvier 1882 au 1er juillet 1882, cinq cents piastres [$500] sur le fonds d'intérêt et de rachat des Bons de cinq [$5] piastres.

Pour payer le shérif civil de la paroisse d'Orléans, pour service à la Cour Suprême jusqu'au 1er juin 1882, cinq cent cinq piastres [$505].

Pour payer à Joseph Liula deux mois de loyer d'une bâtisse, à trente-cinq

Le bombardement.

Nos dernières dépêches de cette nuit annoncent une grave nouvelle:

Le bombardement d'Alexandrie est commencé.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 10 juillet 1882

Thermomètre de C. DURAKEL, Opticien,

	Fahrenheit.	Centigrade
Observé du matin	71	21
Midi	82	28
3 P. M.	86	30
6 P. M.	70	21

Lundi, 10 juillet 1882, 3 p. m.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Atlanta	87	Louisville, Ky	83
Augusta, Ga	93	Memphis, Tenn	86
Dermond, Tex		Mobile, Ala	78
Cairo, Ill	82	Montgomery, Ala	90
Chattanooga, Tenn	89	Nashville, Tenn	88
Cincinnati, O	84	New Orleans, La	83
Davenport, Iowa	77	Omaha, Neb	81
Dubuque, Iowa	77	Pittsburgh, Pa	88
Galveston, Texas	89	Savannah, Ga	85
Indianola	90	Shreveport, La	94
Keokuk, Iowa	80	St-Louis, Mo	82
Key West, Fla	89	St-Paul, Minn	77
La Crosse, Wis	80	Vicksburg, Miss	83
Leavenworth, Kan	83	Yankton, D. T	78

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux en plus haut).

Augusta	5.01	Nashville, Tenn	8 01
Cairo, Ill	38.06	New Orleans	2.10
Cincinnati, O	18.05	Omaha, Neb	11.08
Davenport, I	9.08	Pittsburgh, Pa	5.04
Keokuk, Iowa	13.02	Shreveport, La	11.02
La Crosse, Wis	7.07	St-Louis, Mo	30.02
Leavenworth, K	15 01	St-Paul, Minn	8.11
Louisville, Ky	8.06	Vicksburg, Miss	40 06
Memphis, Tenn	20.07	Wilmington	

*En dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

L. DUNNE,
Sergeant Signal Corps U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 48 heures.

Mariages.

Bernard Laport à mlle Eugénie Graff,
S B Cartwright à mlle Margaret Lovesou,
Thos Howill à mlle Martha Parker,
Frank C Keppler à mlle Annie McDermott,
A Pelleben à mlle Augustine Ferrand,
John Schwab à mlle Louisa Matteun,
Henry M Given à mlle Jennie S Lamarn,
John Schleinigr, Jr, à mlle Caroline P Knatz.

Naissances.

Mme Wm H Flynn, une fille, 1er juillet.
" G A Manthey, une fille, 1er juillet.
" H Gonzales, une fille, 5 juillet.
" Paolo Vittraco, un garçon, 25 juin.
" Jos A Boucher, une fille, 12 juin.
" Geo Kleis, un garçon, 24 janver.
" A Kraus, une fille, 29 juin.
" Wm Blakeway, un garçon, 3 juillet.
" H Bachus, un garçon, 3 juillet.
" E McGinley, une fille, 29 juin.
" Henry Beck, un garçon, 23 juin.
" Thos McMahon, une fille, 2 juillet.

Décès.

Rémi J Cornibé, 3 mois, 34 Quartier.
Cornelius William, 21 ours, rue Dauphine.
Mme Sarah Barkes, 74 ans, 5 St Pierre.
Hypolite Garçon, 55 ans, 149 Bourgogne.
Charles Maxwell, 9 ans 401 Julie.
Theresa Kissaman, 7 jours, Cypress et Derbigny.
Wm J A Reed, 10 mois, 383 Magazine.
Jose Domingo, 68 ans, 160 Carondelet.
Mrs Magda Jean Zimmermann, 65 ans, Franklin, près Quarième.
Josephine Lobano, 3mois, 173 Philip.
Sans Willet, 78 ans, 22 North Dorgenois.
Louis A Bertin, 28 ans, Quartier, près Mire.
James Conway, 11 ans, Chartres et Marengo.
Celina A Jones, 2 ans, 240 Gravier.
Alice E Hourbright, 2 ans, 240 Carondelet.
Louisa Dickson, 25 ans, 221 South Franklin.
Bindy Jones, 1 an 13 Espagne.
Mlle Elisabeth Shaw, 40 ans, Gasquet, près Broad.
Andrew Sambro, 3 mois, Moralès, près Français.

Décès de la semaine.—Il est mort, dans la semaine, dans les limites de la Nile-Orléans, 102 personnes, dont 16 de la phthisie pulmonaire, 10 de la petite vérole, 7 du choléra des petits enfants, 7 d'affections du cœur, 6 de la diarrhée, 5 de fièvres des marais, 3 de la fièvre typhoïde, 2 de la fièvre scarlatine, 2 de la diphtérie, 2 de la dentition, 2 de la maladie [chronique] de Bright.

Âges.—Au-dessous d'un an, 28; de 1 à 2 ans, 5; de 2 à 5 ans, 7; de 5 à 10 ans, 4; de 10 à 15 ans, 3; de 15 à 20 ans, 6; de 20 à 25 ans, 3; de 25 à 30 ans, 3; de 30 à 40 ans, 8; de 40 à 50 ans, 7; de 50 à 60 ans, 10; de 60 à 70 ans, 13; de 70 à 80 ans, 6; de 80 à 90 ans, 2; de 90 à 100 ans, 0; de 100 ans et au-dessus de 100 ans, 0.

Nationalités—Anglais, 1; Français, 6; Allemands, 6; Hollandais, 3; Italiens, 1; Louisianais, 71; Américains (autres que Louisianais), 11; natifs des Antilles, 1.

Il est mort 50 personnes du sexe masculin et 52 du sexe féminin.

Il y a eu 12 décès à l'hôpital de charité, 1 à l'hôpital des personnes atteintes de la petite vérole, 2 à l'infirmerie de l'asile St-Vincent des petits enfants.

Les coroners ont délivré 24 certificats de décès.

Il y a eu 14 morts-nés.

Voyageurs arrivés.

CITY HOTEL.

Jas G Grant, Geo W Kirk, bas du fleuve; B D Johnson, Terrebonne, Lee; P B McCutchen, Miss; C M Liddle, Mississippi, Miss; T S Ford, Miss; J A Covington, Hazlehurst, Miss; W J Hampton, Westville Miss; J J Hansard, McComb City, Miss; E Richmond, Washington; O B T Blake, Thibodaux; B D Johnson, Terrebonne; H W Pengwitt, Master Pengwitt, Miss; Morning Star, Miss; J Mathews, Pascagoula; S McLeusson, Ouest Félicia; M Brans et nièce, Miss; Martin Nathan Strauss, Guatemala; Miss W Harrison, Edward Kock, femme et enfant, Assomption.

L'excursion de l'armée du Tennessee.

Une des plus agréables excursions que nous ayons encore faite a eté celle qui vient d'avoir lieu, sous les auspices de la Société de l'armée du Tennessee, du West End à la Baie St. Louis, sur le steamer "Captain Miller". Elle se composait des membres de l'association et de leurs familles parmi lesquels on remarquait M. le Dr Thébault, sa dame, M. Gannoheau et ses belles sœurs, le capitaine John McGrath, éditeur du "Truth" de Bâton Rouge et ses deux demoiselles. On voyait, de tout côté, des groupes de quatre à six causant, racontant des anecdotes, tandis que d'autres passaient en revue les différentes campagnes auxquelles ils avaient assisté.

La brise était agréable, et le petit vapeur, si coquet, si élégant, se berçait gracieusement sur les vagues du Lac Pontchartrain qu'on entendait des rires et des bravos, accompagnés, de temps en temps, d'airs nationaux exécutés par un "brass band."

Vers dix heures et demie, au moment de passer les Rigolets, une forte pluie et des roulis ont un instant interrompu la gaieté. Quelques passagers ont eu de bonnes raisons de regretter leur peu d'habitude du tangage. Heureusement, cela n'a duré qu'une heure, et quand le soleil a reparu, après que "les flots se furent calmés," la bonne humeur a repris le dessus parmi les excursionnistes.

A une heure, le steamer était en vue de la Baie St-Louis. On pouvait apercevoir, au loin, la rive sablonneuse où se cachent, parmi les chênes et les magnolias, la Baie, la Passe Christian et Mississippi City.

A peine le "Captain Miller" était-il à son quai, qu'un salve d'artillerie en annonçait l'arrivée; aussi tôt que les passagers se rendaient au "Crescent Hotel", musique en tête, les habitants du charmant village s'étaient rassemblés sur la plage pour les accueillir. Sous les beaux chênes de l'hôtel de M. Toulmé étaient rangées des tables pour cinq cents convives.

Le juge Rogers, chairman du comité, après avoir conduit les dames aux places d'honneur, a donné aux autres convives le signal de s'attabler. Le repas était copieux et fait honneur à M. Toulmé. Au bout d'un instant, le juge s'est levé et a bu à la santé de la "Grande Armée de la République." Le major Gibson, "post commander," a pris le colonel Glenn [de l'état-major du général Joe Johnson] de répondre pour lui.

Le colonel sembe avoir remercié le major Gibson de l'honneur qu'il lui faisait en l'appelant à répondre au "toast," lui qui s'était battu contre les armées de l'union", a rappelé les glorieux services des deux armées, puis a parlé, en termes flatteurs de l'empressement que les membres de la Grande Armée de la République avaient mis à se joindre au peuple de la Nouvelle-Orléans lors des décorations des tombes des soldats confédérés. Son discours a été chaleureusement applaudi.

Dans une magnifique allocution, le juge Rogers, a expliqué le but de l'excursion, qui est l'érection d'une tombe pour la société dont il est le second vice-président. Le produit de cette excursion, s'est élevé à [illegible] dit, et s'est ajouté à la somme actuellement en caisse.

Après le banquet, les convives se sont séparés; les uns se sont promenés en voiture, d'autres sont restés sur la plage.

A quatre heures les excursionnistes se sont embarqués sur le bateau et quitté la Baie où les passagers avaient passé deux heures agréables.

Près des Rigolets, le juge Rogers au nom du "Tomb Committee" a annoncé aux dames que les crêmes à la glace, les gâteaux etc. étaient à leur disposition; et que le comité les leur offraient pour les remercier d'avoir honoré l'excursion de leur présence.

Avant d'arriver au West End, M. John C. Henderson, au nom des personnes présentes, a remercié les membres de l'Association de leurs gracieuses attentions.

Le "Tomb Committee," qui était chargé des préparatifs, se compose de MM. Walter H. Rogers, second vice-président et ex-officio chairman, Adolphe Schmiber, John B. Lallande, Feodel Horn et R. H. Brunet Jr.

Le comité auxiliaire se compose de MM. Edward Lilienthal, F. J. Herron, S. B. Gill, J. Dowty et George S. Petit.

L'armée de la République était représentée par MM. F. W. Gibson, post commandant, J. E. Ayer, W. G. James et M. Rooney.

Le reporter de l'*Abeille* prie les membres du comité d'agréer ses remerciements pour les prévenances de toutes sortes dont ils l'ont comblé.

Hôtel de Ville.—Il régnait une animation inaccoutumée hier, dans le salon du maire, à l'occasion de la vente des franchises du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton. Depuis un mois ou deux, il était entendu par décret du Conseil de Ville, que cette vente aurait lieu le 10 juillet, et que dans l'intérêt de la municipalité, les franchises seraient adjugées au plus offrant. Hier donc, à l'heure fixée, midi, le maire a convoqué tous les administrateurs dans son salon, pour qu'en leur présence le cachet des soumissions soit brisé et justice faite à qui de droit.

M. Fitzpatrick a proposé que les soumissions soient numérotées, et qu'il n'en soit pas pris connaissance avant le 1er août.

M. Mealey, en approuvant la proposition, s'est déclaré contre la remise au syndicat du produit de la vente.

M. Huger a trouvé la façon d'agir peu courtoise à l'endroit des soumissionnaires.

M. Delamore a émis l'opinion que le produit de cette vente devrait être affecté à l'amortissement de la dette convertie ou de la dette flottante, et que le Conseil devrait ainsi statuer.

La proposition de M. Fitzpatrick mise aux voix, a été adoptée.

Une pétition a été lue; elle porte les signatures de plusieurs résidents de l'Avenue St. Charles et demande aux autorités municipales de modifier le contrat du droit de passage et des franchises du chemin de fer de la Nouvelle Orléans et de Carrollton de façon à interdire l'usage de la vapeur comme force motrice pour la traction des chars.

Arrivée du président Barrios.—Son Excellence J. Rufino Barrios, président de la république de Guatemala, est arrivé hier soir, à sept heures et demie, à bord du "City of Dallas."

Un comité composé de MM. Fred Camerden, R. J. Howard, J. B. Lafitte, A. J. Gomila, col. Glenn, gén. Anderson, gén. Meyers, Martinez, Villarubia et Mc Connell, est allé à sa rencontre; et, quand le bateau est arrivé à son quai, ces messieurs sont montés à bord.

M. Fred Camerden a souhaité la bienvenue au président et à sa suite, puis a présenté les membres du comité.

Les voitures distinguées qui ensuite elé conduite en voiture à l'Hôtel St-Charles, où, après les formalités requises, le comité s'est retiré, pour se réunir de nouveau à l'hôtel de ville; que les généraux Glynn, Meyers et le colonel LeGardeur, ainsi que leur état-major, accompagnent le président de l'hôtel à la mairie.

Le secrétaire, M. Whitney, a été chargé d'inviter le général Beauregard, son état-major, ainsi que celui du gouverneur, à assister à la réception.

Il a, en outre, été décidé qu'un dîner officiel aurait lieu à sept heures au Fort Espagnol.

Le comité se réunira à l'hôtel St. Charles, à cinq heures, et se rendra à la gare du chemin de fer où un train spécial les attendra.

La batterie B, de l'artillerie légère de la Louisiane, commandée par le lieutenant E. H. Thompson, a tiré au pied de la rue Erato, un salut de vingt-un coups de canon.

La suite du président se compose du Dr Fernando Cruz, ministre, du Dr José Monteros, du Dr Anfel Ma Arroyo, des colonels Andreas Talter, Martin Stivenson et Miguel Navarro; du commandant Ortigoza, de Don Brifido Castaneda, Don Antonio Jiron et Jesus Anteato; de M. Carlos Murga, secrétaire particulier, et de Nicolas Caldaron, domestique.

Les France-Tireurs, dont plusieurs membres sont d'anciens soldats qui ont fait la guerre en Italie, tiennent le corps desses officiers, où plutôt il les a renommés à peu près tous, en leur conservant un grade auquel ils faisaient honneur.

Le capitaine fondateur, M. A. Selles, reste capitaine honoraire, et le capitaine en activité, M. Alex Domestre. Les deux lieutenants sont comme auparavant MM. B. Maylie et J. Faure.

La compagnie des France-Tireurs que l'on ne voit pas assez souvent parader dans nos rues, est un grand complet; elle peut mettre en ligne 60 hommes, et son corps d'officiers se compose d'hommes capables et zélés, y compris le sergent-major O. Perez, le plus zélé, le plus actif de tous peut-être.

Cour du recorder Mittenberger.—Annie Brown, convaincue d'avoir enfreint l'ordonnance qui a trait aux prostitutes, a été condamnée à $.5 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Otto Miller, prévenu de voies de faits; George Engdes et Jeffre et James Nolan; ont de avoir aucun moyen d'existence—ont été incarcérés en attendant l'instruction. Il n'ont pas pu donner un cautionnement de $250.

Mme Smith, accusée d'insultes, a fourni un cautionnement de $100 pour répondre de sa bonne conduite durant six mois.

Jas Welsh, convaincu de s'avoir aucun moyen d'existence; un nommé Dammy, convaincu d'ivresse—ont été condamnés à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Emile Garnier et Joseph Debat, accusés d'avoir enfreint l'ordonnance qui prohibe les jeux de banque, ont donné un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

Lucinda Hewlan, prévenue d'avoir enlevé une bête-trois [illegible] des poches de Charles Smith, a été envoyée en prison pour répondre de sa comparution. Elle n'a pas pu fournir un cautionnement de $500.

Cour du recorder Davey—M. M. J. Sheehan remplace provisoirement Rosa Johnson.

Rosa Johnson, convaincue d'avoir enfreint l'ordonnance qui a trait aux prostitutes, a été condamnée à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Pat. Hennessey, accusé de voies de fait, a été renvoyé de tout cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

Martin Murphy, prévenu d'être entré dans une maison, d'y avoir commis un vol et voies de fait, a été envoyé en prison en attendant l'instruction. Il n'a pu donner un cautionnement de $500.

Emma et Ella Wharton, convaincues d'insultes, ont fourni un cautionnement de $250 pour répondre de leur bonne conduite durant six mois.

Paragraphes.—Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

Mme Anna C. Maglone à Saml. D. Moody, un terrain et bâtisses faisant face à la rue St.André, dans l'îlet compris entre les rues St. André, Chesnut, Josephine et Camp.....$4000

Mme M. Bothick et als. à Thos. W. Bothick, un terrain et bâtisses faisant face au Tivoli Circle, dans l'îlet compris entre le Tivoli Circle, les rues St-Charles, Calliope, Prytania, Camp et Delordé$300

T. Owen à Antoine Ferry, deux terrains et bâtisses, faisant face à la rue Laharpe, dans l'îlet compris entre les rues Laharpe, Columbus, Tonti et Rocheblave.....$500

Thos. W. Bothick et als. à Mme Moritz Geltzmer, un terrain et bâtisses faisant face à la rue Remparts, dans l'îlet compris entre les rues Remparts, Bassin, Lafayette et South Poydras.....$2125

Clay Green et als. à John R. Fell, un terrain et bâtisses faisant face à la rue Peters, dans l'îlet compris entre les rues Peter st.Ord, Fulton, et Notre Dame.....$3025

(A la station de la Quarantaine.)

Steamship (Iran) Provincia, Lehuby, Cardiff via Fort de France

EXPORTATIONS:

TAMPICO—par steamship San Luis..$0,826 pieds bois

OPORTO—par brick Guadalquivir..43,200 merrains

IMPORTATIONS.

NEW YORK—par steamship Morgan City.. Marchandises sauvrises

BATIS—par navire Caledonia.. 1458 tonnes glace, à ordre

Arrivages de Produits

BAS DU FLEUVE—par steamer Sunbeam.. seile divers

HAUT DU FLEUVE — par steamer St Mary seile divers

BAS DU FLEUVE—par steamer Neptune divers à ordre

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS RAILROAD & STEAMSHIP COMPANY.....4 balles cotons, 6 boucts sucre, 75 barils sucre et divers à ordre

LOUISVILLE & NASHVILLE RAILROAD 184 balles cotons

CHICAGO, ST. LOUIS & N. ORLEANS RR 72 balles cotons

Librairie Française.—Pour la bibliothèque utile, à 20 cents le volume, voir l'annonce de M. J. Billard, propriétaire de la librairie française, N° 54 rue de Chartres, coin Bienville. Cette bibliothèque renferme une foule de volumes. —histoire, littérature, philosophie, romans, arts sciences,—signés des noms les plus célèbres, et qui se recommandent à l'attention du lecteur français. Nous nous bornerons à y appeler l'attention.

Nous signalerons également ce qui de droit les papiers peints de la maison Billard, qui seront vendus à des prix extrêmement réduits, ainsi que ses articles pour bureau, sa papeterie, etc., etc. Aussi, prière se nous guerre.

—Trois heures plus tard, Ben Egan, sauvegardant le même steamer, se tombait d'une planche, sur le quai; il s'est disloqué le bras et la jambe gauche. On l'a transporté à l'hôpital. Il demeure au No 15 de la rue Espagne, près Chartres.

—Des malfaiteurs ont essayé d'incendier la maison de Mme Devanon, rue Delery, près Kemparts, et celle de M. J. Pichot, rue Dauphine, près Tricou. Heureusement qu'on s'en est aperçu à temps pour éteindre les flammes.

—A la section B, (juge Luzenberg) de la cour criminelle de district—Alfred H. Porter et Henri Stowe, accusés de meurtre, se sont déclarés innocents.

Charles Johnson et J. C. Langdon se sont reconnus noncupables de port d'armes cachées—ils ont été condamnés, le premier à une heure de prison, le second à une piastre d'amende ou une heure de détention à la maison prison.

—Wm D. Duke, étant ivre, en descendant, hier matin, à dix heures, d'un train du chemin de fer du Fort Espagnol, à la gare, encoignure Canal et Bassin, est tombé et s'est blessé à la tête; il a perdu l'usage de la parole. On l'a transporté à la pharmacie de M. St-Cyr Pourcade. Ce n'est qu'une demi-heure après qu'il a été revenu à lui. Après le pansement on l'a écrouè.

—Durant le coup de vent et la pluie d'hier, entre quatre et cinq heures de l'après-midi, Charles Shaw, 6, pêchait, sur le quai, au pied de la rue Erato; il a été renversé par la foudre et blessé. On l'a transporté chez lui.

—Le lieutenant P. B. Thompson, MM. John R. Beanham, C. H. Nobles, H. B Bowlee, E. Moses, C. W. Blackwell, J. Roche, John Nobles